



Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel du Swaziland

Déclaration de

S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc

Genève, le 10 Mai 2016

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier Son Excellence Edgar Hillary, Ministre de la Justice et des Affaires Constitutionnelles du Swaziland pour la présentation du second rapport de son pays.

Le Royaume du Maroc se réjouit des efforts du Swaziland pour mettre en place une politique nationale en matière des droits de l'homme. Une telle politique devrait permettre au pays de mieux promouvoir et de s'acquitter de ses obligations en matière de droits de l'homme à travers le parachèvement de l'architecture nationale des droits de l'homme.

A cet égard, ma délégation prend bonne note de la mise en place du Secrétariat de la Commission des droits de l'homme. Ceci est un jalon important pour renforcer ses capacités et son efficacité afin de faciliter son accréditation par l'Alliance Globale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme.

Le Maroc salue la ratification par le Swaziland de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ainsi que la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Le Royaume du Maroc félicite le Swaziland pour ses efforts probants dans le domaine de l'éducation et plus particulièrement de la scolarisation au primaire. Le Swaziland peut se targuer d'être l'un des pays africains les plus en pointe en matière de scolarisation dans le primaire avec près de 250 000 élèves scolarisés en 2015. Ceci permettra au pays de réaliser l'objectif du millénaire pour le développement n°2.

Le Maroc encourage le Royaume du Swaziland frère à consolider ses efforts en matière de réforme de la justice et dans la lutte contre la corruption.

Pour conclure, le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

- 1- Renforcer les structures de la Commission des droits de l'homme afin de la rendre pleinement conforme aux Principes de Paris et opérationnaliser la Commission anticorruption;
- 2- Mettre en place une stratégie nationale pour l'éducation et la formation aux droits de l'homme.

Je vous remercie Monsieur le Président.